

**Sujet :** [INTERNET] A L'INTENTIONDE MME BERNADETTE COSTE-COMMISSAIRE ENQUETEUR

**De :** Catherine Auger <

**Date :** 25/10/2021 18:40

**Pour :** pref-icpe-contact-public@nievre.gouv.fr

Bonjour,

je souhaiterais vous faire part de ma consternation concernant la destruction de 11 hectares de la forêt des Glénons sur la commune de La Machine (58300) pour installer des panneaux solaires.

En effet, le côté écologique me semble consternant d'abattre des arbres pour mettre des panneaux solaires alors qu'il faudrait choisir en priorité des friches industrielles, etc.... A La Machine, il existe déjà l'ancien dépotoir....

De plus, après l'exploitation seront-ils toujours là et viable financièrement. Et même s'ils replantent des arbres, vont-ils remettre par exemple des chênes de plus de 50 ans? Et comment seront recyclés les panneaux solaires, il y a énormément de chance qu'ils finissent là où ils ont été implantés.... et ce sera une deuxième catastrophe écologique.

Je vous remercie de l'attention que vous accorderez à mon mail et dans l'attente de votre réponse sur l'issue de ce projet.

Cordialement.

Catherine AUGER- (